

Utilisation d'appareils mobiles en cas d'urgence



En cas d'urgence, les téléphones cellulaires et autres appareils mobiles sont des outils importants pour que vous et votre famille puissiez demeurer en contact et en sécurité. Ci-dessous se trouvent quelques conseils qui vous aideront à vous servir des appareils mobiles de votre famille lorsque vous en avez le plus besoin.

Soyez prêt

- Ayez en place un plan de communication dans le cadre de votre trousse familiale de préparation aux urgences. Il est possible que tous les membres de votre famille ne soient pas ensemble au moment où une urgence survient.
- Programmez les appareils mobiles de chacun avec les numéros des membres de la famille, des amis, des services policiers, des services incendie et des services publics (gaz et électricité). Incluez des personnes de l'extérieur de la région ou de la province qui ne seront probablement pas touchées par la même situation d'urgence. Mettez ces renseignements à jour régulièrement.
- Envisagez de conserver les renseignements essentiels concernant la santé des membres de votre famille sur vos appareils mobiles (y compris les animaux de compagnie).
- Conservez une version papier des coordonnées d'urgence et des renseignements sur la santé (dans des sacs de plastique possédant une fermeture à glissière) dans votre trousse de préparation aux urgences et aussi à un autre endroit au cas où vous ne seriez pas à la maison ou n'auriez pas accès à votre appareil mobile pendant une urgence (p. ex., portefeuille, sac à main, sacs à dos des enfants).
- En plus de prévoir des lieux de rencontre en personne, envisagez d'établir un lieu de « rencontre virtuelle » en ligne que les membres de votre famille connaissent où ils pourront donner des nouvelles et laisser des messages, comme un site de média social ou une boîte vocale.
- Gardez vos appareils mobiles en bon état et entièrement chargés. Conservez des chargeurs muraux et de voiture additionnels ainsi que des piles de rechange dans votre trousse de préparation aux urgences. N'oubliez pas que vous aurez besoin de chargeurs, de piles et d'appareils secs, conservez donc des sacs de plastique ayant une fermeture à glissière dans votre trousse pour les protéger.
- Déterminez les principaux sites Web qui vous seront utiles en cas d'urgence et familiarisez-vous avec ceux-ci. Sur votre appareil mobile, rendez-vous sur le site Web mobile du gouvernement du Manitoba à manitoba.ca.
- Apprenez-en plus sur les façons de vous préparer à une urgence. Consultez le site Web de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba à manitoba.ca/emo/index.fr.html.

Pendant une urgence

- Si vous vous trouvez en situation d'urgence et avez besoin d'aide, composez le **911** ou le numéro de téléphone d'urgence de votre municipalité.
- Si vous devez conduire pendant une urgence, rangez-vous en bordure de route et utilisez votre appareil mobile pour vérifier les conditions routières en composant le **511** ou en vous rendant à manitoba511.ca/fr.
- Pour ménager les piles, éteignez vos appareils mobiles entre les communications ou déconnectez la pile pour éviter de la vider.
- Vous pouvez aussi économiser les piles en réduisant la clarté de votre écran, en mettant votre téléphone en mode avion, en fermant les applications et en évitant les utilisations non essentielles comme prendre des vidéos et des photos et les transmettre.
- Les réseaux de télécommunications peuvent être surchargés pendant une urgence en raison des demandes accrues. Faites des appels de courte durée et utilisez la messagerie texte, les courriels ou les médias sociaux, ceux-ci ne nécessitant pas autant de capacité de réseau.
- Beaucoup de téléphones cellulaires sont dotés d'une technologie de localisation GPS qui peut vous aider à vous rendre à un lieu sécuritaire ou aider un préposé du 911 à diriger les intervenants d'urgence vers votre emplacement. La fonction GPS usera rapidement votre pile, utilisez-la donc aussi peu que possible.
- Vérifiez périodiquement les principaux sites Web (comme manitoba.ca) pour obtenir des mises à jour sur les urgences locales.
- Suivez les publications du gouvernement du Manitoba sur Twitter à twitter.com/MBGov et sur Facebook à facebook.com/ManitobaGovernment pour obtenir des mises à jour et des renseignements sur les urgences.

N'oubliez pas que l'envoi de messages textes et l'utilisation de téléphones cellulaires tenus en main pendant la conduite d'un véhicule est interdite par la loi au Manitoba. Souvenez-vous de vous ranger en bordure de route pour utiliser votre appareil mobile.